

# PGRN, EXPERT EN RISQUES NATURELS

Le Pôle grenoblois d'études et de recherches pour la prévention des risques naturels (PGRN) est une structure légère qui facilite et coordonne la recherche sur les risques naturels en Isère.

Universités, centres de recherche, entreprises, avec un potentiel évalué à 180 personnes, Grenoble s'impose comme l'une des principales places de recherche française sur les risques naturels en pays alpin. Créé en 1988 dans le cadre de l'opération "Isère département pilote", le PGRN (Pôle grenoblois d'études et de recherches pour la prévention des risques naturels) a été créé pour rendre cette diversité lisible et cohérente vis-à-vis des financeurs institutionnels et des utilisateurs. Depuis, le PGRN s'affirme comme le pivot entre le monde de la recherche sur les risques naturels et les pouvoirs publics.

## Améliorer la prévision et la prévention

Le Pôle s'est fixé deux buts : rassembler les organismes d'études et de recherche dans le domaine des risques naturels ; développer des outils scientifiques et techniques performants et les mettre à la disposition des pouvoirs publics et des services opérationnels afin d'améliorer la prévision et la prévention.

### > Contacts

Site web : [www.risknat.org](http://www.risknat.org)  
e-mail : [risknat@ujf-grenoble.fr](mailto:risknat@ujf-grenoble.fr)  
Tél. : 04 76 82 80 47  
Fax : 04 76 82 80 66

Le conseil général de l'Isère constitue le principal soutien financier. Outre une subvention de fonctionnement, il lui confie l'organisation et le suivi d'un appel à proposition de recherches annuel, d'un montant moyen de 100 000 € sur les cinq dernières années.

## Faciliter la recherche

Les laboratoires grenoblois font appel aux services du PRGN pour répondre aux appels d'offre nationaux ou européens. Ce volet européen s'est particulièrement développé avec trois programmes de coopération interrégionale successifs : Espace Alpin, Alpes Occidentales, Méditerranée Occidentale... Cette coopération s'avère si fructueuse que l'Union Européenne a décidé d'en faire une action structurelle de sa politique.

## Former

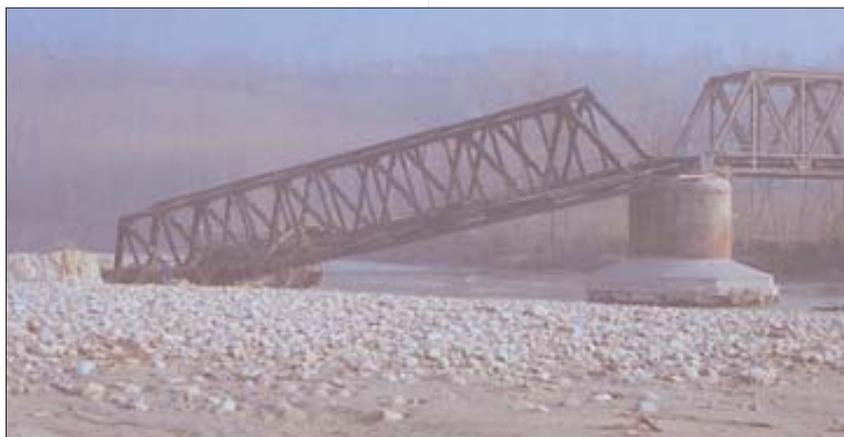
En matière d'enseignement, le PGRN développe deux actions :

- l'organisation de 13 universités européennes d'été (de 1990 à 2004), ouvertes aux praticiens et aux doctorants ;
- la participation à un module sur les risques naturels ouvert dans le DEA "Mécanique des Milieux Géophysiques et Environnement", qui appartient à l'École doctorale UJF-INP Grenoble "Terre, Univers, Environnement".

## Expertiser

Le Pôle joue également le rôle d'expert auprès des élus et des pouvoirs publics. Exemple : l'analyse du risque mouvement de versant des Ruines de Séchillienne. Enfin, le PGRN organise des conférences et des séminaires. ●

**Jean-Marc Uengeon, directeur du PGRN**



© PGRN